



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Fiche de poste / 2019-XXXX

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Chargé.e de mission appui à la mobilité et recrutement

Catégorie : A

Corps : Attaché

Groupe RIFSEEP : 4

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

Domaine(s) fonctionnel(s) : Affaires générales

Emploi(s) type : ADM04A

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la culture – Secrétariat général

Service des ressources humaines – Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation – Bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques - 182, rue Saint-Honoré – 75 033 Paris cedex 1

Missions et activités principales

Au sein du département du bureau des métiers de la mobilité et des recrutements spécifiques, la/le titulaire du poste sera chargé.e d'organiser et de mener toutes les actions permettant l'aide au recrutement de personnels identifiés au sein de l'accompagnement individualisé.

À ce titre elle/il devra, en lien avec les CEP et la responsable des recrutements spécifiques :

– **Appuyer l'accompagnement individualisé des agents suivis au sein du bureau par les CEP et la responsable du recrutement spécifique :**

- Recensement de l'activité d'accompagnement dans des tableaux de bord agrégés ;
- Recherches de postes pour des agents identifiés dans le cadre de leur accompagnement ;
- Initier des coopérations avec d'éventuels recruteurs (APEC, Pôle Emploi, centres de gestion territoriaux, ...);
- Appui au traitement des contentieux en matière de recrutement et de mobilité

– **Suivi des agents en instance d'affectation et des procédures de retour de situations interruptives :**

- Recensement des situations en lien avec le BER, les BG, les AE et les CEP;
- Établissement et mise à jour des procédures de gestion ;
- Suivi de situations ;

– **Dans le cadre de la mise à jour du répertoire des métiers du ministère de la culture**

- Participer à la mise à jour du répertoire des métiers de la culture en corrélation avec le répertoire interministériel des métiers

– **Rédiger des notes et documents de synthèse du bureau en lien avec ces missions**

Compétences principales mises en œuvre (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)**Compétences techniques et savoir faire**

- Maîtrise des statuts et dispositifs de la fonction public de l'État en lien avec les situations interruptives (particulièrement affectation/congés/reclassement/invalidité)
- Maîtrise des règles relatives au recrutement (concours/mobilité)
- Maîtrise de la rédaction
- Pratique du socle bureautique du ministère (LibreOffice, Microsoft Office, Thunderbird, Internet, Intranet)

- Pratique de Word et d'Excel ou de Writer et de Calc

Souhaitables :

- Pratique de RenoirRH
- Connaissance des sujets RH au sein du ministère
- Conduire un entretien
- Connaissance du marché du travail

Savoir-être (compétences comportementales)

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler en faisant preuve d'autonomie et d'organisation
- Faire preuve de discrétion et respecter les règles de confidentialité

Environnement professionnel

Activité du service

Au sein du service des ressources humaines, le département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF) est responsable de l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins fonctionnels des services.

Il veille à trouver le meilleur moyen de pourvoir les postes vacants, à partir des personnels en place et par l'organisation de recrutements externes collectifs (concours, en particulier), en cohérence avec l'évolution prévisionnelle des effectifs et des métiers.

Il assure également l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

Liaisons hiérarchiques

- N+1 = Chef.fe du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques
- N+2 = Chef.fe du département du recrutement, de la mobilité et de la formation

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Qui contacter ?

Renseignements/Candidatures :

Par courriel à Cédric Pichoff chef du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques

01 40 15 85 49 – cedric.pichoff@culture.gouv.fr

(par courrier à : Sous-direction des métiers et des carrières (SRH1), BMMRS, Ministère de la culture, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.

Copie impérative à : recrutements.sg@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Date de mise à jour : 09/01/2019